

Département du Haut-Rhin

Commune d'Illhaeusern

NOTE TECHNIQUE

ANNEXES SANITAIRES

**ALIMENTATION EN EAU
POTABLE**

**Révision du POS d'Illhaeusern
avec transformation en PLU**

I – SITUATION ACTUELLE

1) Présentation du service

Le service de l'eau potable est géré par le Syndicat Mixte du Niederwald qui en assure la production et la distribution sur le territoire de la commune d'Illhaeusern.

Le service est exploité par l'entreprise SUEZ, en vertu d'une délégation de Service Public signée le 27/01/2015.

Au 31 décembre 2015, le service public d'eau potable dessert 275 foyers.

La consommation moyenne annuelle domestique et non domestique, rapportée au nombre d'abonnés, est de 136,73 m³/abonné.

2) Ressources en eau

Le Syndicat Mixte du Niederwald alimente la commune d'Illhaeusern par un forage situé dans la forêt du Niederwald à Guémar. Ce forage alimente également les communes de Guémar et d'Ostheim ainsi que le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de Beblenheim et Environs.

En 2015, 617 124 m³ ont été prélevés par le forage du Niederwald, dont 41 391 m³ pour l'alimentation de la commune d'Illhaeusern.

3) Le stockage

Le Syndicat Mixte du Niederwald possède un château d'eau situé à Guémar d'une capacité de 250 m³. Il permet d'assurer une régulation de l'approvisionnement.

Compte-tenu de la distance séparant le réseau de distribution d'Illhaeusern du château d'eau, une station de surpression située Route d'Illhaeusern à Guémar permet de refouler vers le réseau de la commune.

Le suivi des installations du Syndicat Mixte du Niederwald, ainsi que du réseau de distribution de la commune d'Illhaeusern est assuré par le délégataire de service public, l'entreprise SUEZ.

4) Le réseau de desserte

Le linéaire du réseau de canalisation du service public d'eau potable est de 21,11 kilomètres sur les communes de Guémar et d'Illhaeusern, dont environ 7 kilomètres affecté exclusivement pour Illhaeusern.

Les diamètres présents sur la commune varient de 40 à 199 mm suivant les axes et le nombre de foyers à alimenter, permettant ainsi l'alimentation pour l'adduction des habitations et en partie la défense incendie.

Actuellement, l'ensemble des zones constructibles est alimenté par un réseau d'eau potable à l'exception de la zone Ub située au sud de la commune dans laquelle le réseau de distribution d'eau potable devra être mis en place.

II – SITUATION FUTURE

1) Besoin futur en eau potable

Compte tenu du niveau important de l'eau dans la nappe phréatique au droit du forage du Niederwald, l'alimentation en eau potable de la commune d'Illhausern ne présente pas de difficulté particulière actuellement et ne devrait pas être problématique dans le futur à la vue des perspectives démographiques.

2) Réseau des zones d'extension

Le projet du Plan Local d'Urbanisme définit une zone d'extension future au Nord-Ouest de la commune.

Etant donné que les futures habitations seront dans la continuité des zones urbaines, et que les réseaux sont existants, l'alimentation en eau potable sera assurée. Néanmoins, en fonction du projet d'aménagement de la zone, un redimensionnement du réseau dans la rue des Roseaux et dans la rue Loechermatten pourrait être nécessaire.

III – CONCLUSION

Des travaux de renouvellement de conduites et de renforcement du réseau réalisés par le Syndicat Mixte du Niederwald interviennent à une fréquence quasi annuelle.

Ces investissements permettent de renforcer la qualité du réseau et garantissent ainsi l'alimentation en eau potable de la commune d'Illhausern pour son évolution future.